

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Séance du 07 juillet 2025**

DATE DE LA CONVOCATION

27 juin 2025

*Nombre de conseillers en exercice :
36 Titulaires et 7 Suppléants*

Titulaires présents : 26

Suppléants votants : 2

Pouvoirs : 5

Total votants : 33

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 07 juillet 2025

L'an deux mil vingt cinq

Et le 07 juillet à 18h30

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de Monsieur Gilles CLEMENT, Président de la Communauté de Communes.

Membres Titulaires présents :

Henry LEMAIGNEN (Bauzy), Hélène PAILLOUX (Bracieux), André JOLY (Chambord), Claire CAILLON, Jean-Luc DAUTREMÉPUI, Joël DEBUIGNE (Huisseau-sur-Cosson), Anne-Marie THOMAS, Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr), Christine MONGELLA (Maslives), Gilles CLEMENT, Nathalie BINVAULT, José COELHO, Danièle DEBOUT, Dominique GIBAUD (Mont-près-Chambord), Fabienne GENDRIER, Gérard CHAUVEAU (Montlivault), Patrick MARION (Neuvy), Laurent ALLANIC, Françoise CHAMPY (Saint-Claude-de-Diray), Mireille BIZERAY, Didier HEITZ (Saint-Dyé-sur-Loire), Yves-Marie HAHUSSEAU, Michel LAURENT (Saint-Laurent-Nouan), Florence BARRAUD RODET (Thoury), Patrice DUCHET, Virginie VERNERET (Tour-en-Sologne).

Membres Suppléants présents à voix délibérative : Philippe GRANADOS (Crouy-sur-Cosson), Denis LEPINE (Fontaines-en-Sologne).

Membres Titulaires absents et ayant donné pouvoir à un autre Titulaire :

Jean-Luc VINGERDER (Bracieux) a donné pouvoir à Dimitri BRUNEAU (La-Ferté-Saint-Cyr),
Cécile JORY-JANVIER a donné pouvoir à Jean-Luc DAUTREMÉPUI (Huisseau-sur-Cosson),
Julien MARCILHAC a donné pouvoir à Laurent ALLANIC (Saint-Claude-de-Diray),
Jacky HERNANDEZ (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Anne-Marie THOMAS (La-Ferté-Saint-Cyr),
Christian LALLERON (Saint-Laurent-Nouan) a donné pouvoir à Hélène PAILLOUX (Bracieux).

Membres Suppléants présents sans voix délibérative : Anne-Marie BARBILLON (Neuvy).

Membres Titulaires absents ou excusés : Claudette SORIN (Crouy-sur-Cosson), Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Elisabeth GUIBERTEAU, Christine SOUCHET, Valérie LODI (Saint-Laurent-Nouan).

Les membres présents, formant la majorité des conseillers en exercice, Madame Danièle DEBOUT (Mont-près-Chambord) a été désignée secrétaire de séance.

Délibération 041-049-2025

Objet : Débat du rapport quinquennal d'évolution des attributions de compensation 2020-2024

Vu l'article 1609 nonie C-V alinéa du Code général des impôts ;

Monsieur le Président indique que le rapport quinquennal d'évolution des attributions de compensation a vocation à informer les élus de l'évolution du montant des attributions de compensation au regard des charges liées à l'exercice des compétences de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport doit faire l'objet d'un débat lors d'un Conseil communautaire. Une délibération spécifique permet de prendre acte de ce débat. Ce rapport sera ensuite envoyé aux communes membres pour information.

Monsieur le Président donne la parole à Monsieur Henry LEMAIGNEN, Conseiller délégué en charge du numérique et Président de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) pour présenter le rapport quinquennal d'évolution des attributions de compensation (annexe 1) relatif aux exercices 2020 à 2024.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil communautaire à en débattre.

Le Conseil communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité :

- PREND ACTE du rapport quinquennal d'évolution des attributions de compensation 2020-2024
- AUTORISE Monsieur le Président à transmettre à chaque commune la présente délibération accompagnée de son annexe pour information.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits.



Extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance



Danièle DEBOUT

Le Président

Gilles CLEMENT